



# CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

**Votre enfant est actuellement en classe de CP ?  
Il aime la musique et le chant ?**

Et s'apprête à entrer en CE1 pour la rentrée 2020/2021

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Musique  
et l'école Alice Sorlin de la Ville de Loos vous présentent  
les Classes à Horaires Aménagés Musique filière vocale.

**Conservatoire à  
Rayonnement  
Communal**

VILLE DE  
**LOOS**

---

Ces classes permettent aux élèves d'école élémentaire de recevoir un enseignement artistique renforcé dont la nature préserve les chances d'épanouissement offertes par l'éducation globale.

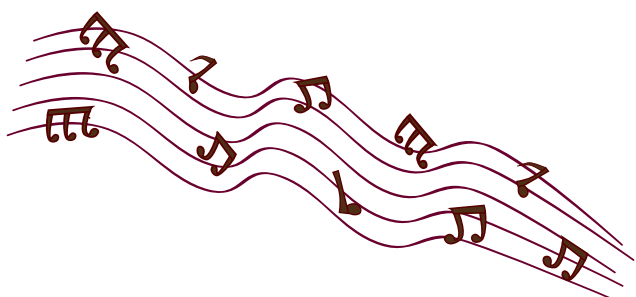
Tout en soutenant le développement d'aptitudes musicales particulièrement affirmées.

La formation musicale, le chant choral, la technique vocale et l'expression corporelle sont au cœur de ce projet pédagogique.

Le cursus commence dès le **CE1** et se poursuit jusqu'en **CM2**.

Ainsi, au cours d'une scolarité en classe à horaires aménagés musicale, votre enfant évolue dans un dispositif qui favorise :

- Une organisation réfléchie du temps de travail de l'élève
- Une réussite dans le domaine scolaire et musical
- Une expression individuelle et collective plus affirmée
- Un enrichissement culturel avéré
- Une identité au sein d'un groupe aux compétences reconnues
- Un investissement et un sens du partage avec les autres



**Renseignements**  
Conservatoire à Rayonnement Communal  
197 rue du Maréchal Foch  
Tél : 03 20 54 63 56

